Un autre enfant sollicitait aussi la permission de partir. Il ne s'adressait pas à son père, ancien combattant des entreprises légitimistes de 1832. Il croyait qu'il ne lui refuserait pas son consentement. Il s'adressait à sa mère, alors malade et qu'il crai-

gnait d'affecter par son éloignement :

« Sans doute, lui écrivait-il, il est bien pénible ce départ d'un jeune homme du sein de sa famille, cet abandon qu'il fait de tout ce qu'il a de plus précieux au monde pour aller chercher quoi? des blessures, des souffrances et sans doute la mort. Mais ne vaut-il pas infiniment mieux pour un jeune homme chrétien, dédaigner des joies terrestres, pour quelques années, afin d'aller plus vite jouir de la paix éternelle promise par Dieu lui-même à

ceux qui meurent pour la défense de son Eglise?

« Qu'il en coûte à un père, à une mère, de se séparer, peut-être pour toujours sur cette terre, de ce qu'ils ont de plus cher ici-bas, d'un fils qu'ils ont toujours si tendrement chéri; mais, en retour, qu'elle doit être consolante pour eux, cette pensée, que leur enfant, en allant combattre les méchants, va peut-être à la mort, mais qu'ainsi il échappe à toutes les séductions qu'il aurait trouvées plus tard dans le monde s'il avait vécu, et auxquelles il aurait peut-être succombé, tandis qu'en mourant pour la plus sainte des causes, il est sûr, et bien sûr, de ne pas tomber dans l'empire de Satan.

 Quoi de plus vrai que cette parole que l'on ne peut répéter assez souvent à l'époque où nous sommes: Pour un jeune homme chrétien et catholique, le chemin de Rome et de l'armée pontificale est aujourd'hui le chemin le plus court pour aller au ciel!.....

Ah! que je serais heureux, si j'obtenais de toi, bonne maman, la réponse qu'une mère veuve fit à son fils unique, qui lui demandait la permission de s'engager dans les troupes pontificales : « Va, mon cher fils, je priais Dieu depuis plus d'un mois qu'il t'accordat la grace d'être soldat du Souverain Pontife. »

« Que je serais heureux, s'il m'était donné d'aller moi aussi défendre la plus légitime, la plus sainte des causes, moi, fils d'un Vendéen, qui a combattu et versé son sang pour la légitimité! (1) »

Les deux auteurs de ces lettres restèrent au collège, mais quelques-uns de leurs camarades, Louis Vergniaud (2), Gustave Leboucher (3), Benjamin Vervault (4), Louis Goupil (8), Théophile Fonteny (6), Nicolas Lizé (7), élèves de philosophie, de rhétorique et de seconde, partirent au mois de janvier et de février 1861. Un de leurs condisciples, devenu étudiant de philosophie au grand séminaire, Augustin Bretaudeau (8), alla les rejoindre. L'alarme

⁽¹⁾ Lettre d'Arthur Gourdon, datée du 28 janvier 1861. — Arthur Gourdon, né à Chemillé, fit toutes ses études à Mongazon (cours XXXI). Il mourut en avril 1865 à Vivonnes.

⁽²⁾ Du cours XXVIII.

⁽³⁾ Du cours XXXI. (4) Des cours XXIX et XXX.

⁽⁵⁾ Du cours XXVII. (6) Du cours XXX.

⁽⁷⁾ Des cours XXIX et XXXI. (8) Du cours XXVII.